

SE CONCERTER POUR...

Maintenir et développer l'activité économique agricole dans les territoires



Programme d'Action Agricole et Rural du pays de la Baie du Mont-Saint-Michel (PAAR)

Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel

188 communes
135 000 habitants

Région Basse Normandie
Manche 50

Contact :

Comité Régional de Développement Agricole

Cécile SALAUN
02.33.79.43.82

Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel

Cécile PETITGAS
02.33.79.40.30

Le pays de la Baie du Mont-Saint-Michel est un territoire où l'agriculture, très présente, joue un rôle économique, environnemental et sociétal prégnant. Cet espace est confronté à une concurrence entre activités (agricole, urbanisation, attractivité littoral...).

Le CRDA de la Baie, association Loi 1901, a pour missions de coordonner et de faire vivre les projets de développement agricole et rural proposés et mis en œuvre par les agriculteurs.

En 2006-2007 les membres du CRDA de la Baie ont pris conscience de l'isolement du monde agricole et de la non pertinence de développer des projets agricoles ne répondant pas aux enjeux territoriaux.

Objet de la concertation

Elaborer un programme d'action agricole et rural co-construit avec des acteurs non agricoles avec dans un premier temps l'élaboration d'une vision partagée de l'avenir de l'agriculture en 2025.

Enjeux, objectifs, place de l'agriculture

- **Construire une vision partagée** des types d'agricultures à l'horizon 2020.
- **Elaborer un projet en faveur d'une meilleure cohabitation** entre acteurs).
- **Construire pour 2007/2013 un Programme Agricole et Rural concerté et partagé** sur le territoire du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel.

Valeur ajoutée de la concertation

- **Partage des orientations stratégiques.**
- **Efficacité en terme de temps** pour un projet multi acteurs.
- **Implication croisée d'experts et d'acteurs locaux.**
- Apporte une **reconnaissance et une facilité pour le portage de projet.**
- Mise en place de **nouvelles habitudes de travail** qui se déclinent sur d'autres sujets
- Apporte une **nouvelle culture de projet** sur le territoire pour des questions agricoles et territoriales
- **Prise de conscience générale sur l'avenir**

Facteurs de réussite Freins

FACTEURS DE REUSSITE

- Les **attentes sur la concertation définies** dès le début du projet.
- Des **acteurs moteurs** (professionnel agricole, élus) **impliqués et porteurs** de sens politique axé sur la volonté de co-construire.
- Une **alliance forte** entre 2 acteurs légitimes, le Pays et le CRDA.
- Clarifier les **objectifs partagés, le rôle de chacun.**
- Le **choix des acteurs** : sens du collectif, volonté de co-construire, ouverture, débat constructif.
- Des **moyens financiers et humains adéquats inscrit dans le temps.**
- Des **compétences en ingénierie** de projet et en animation participative.
- Se donner du **temps.**

FREINS

- Traduire les **expressions des acteurs en actions réalisables, faisables et appropriables par tous.**
- **L'espace/temps difficile** : mise en œuvre et concrétisation des projets, réajustement du travail.
- La **limite financière** pour mettre en œuvre les projets élaborés.
- Un risque fort de **déception** : résultats produits/démarche d'élaboration.

Le jeu des acteurs

- Diversité des activités agricoles : un panel d'agriculteurs locaux.
- Les divers acteurs socio-professionnels du territoire.
- Le PBMSM (élus et techniciens).
- Les élus des collectivités du territoire.
- La Chambre d'Agriculture.
- La Maison Familiale Rurale.
- Le Lycée Agricole.
- L'Association de Réinsertion.
- Le CLIC.
- Le Conseil Régional.
- Le Conseil Général.

Organisation des acteurs

Comité technique -> les différents acteurs référents et moteurs du projet (Pays et CRDA).

Groupe Multi acteurs 1 – étape 1 -> 25 acteurs d'horizons différents : produire la démarche prospective.

Groupe Multi acteurs 2 – étape 3 -> 25 acteurs d'horizons différents : élaborer les objectifs du programme et les actions inhérentes.

Forums "Soirées Débats" – étape 3 -> ouverts au grand public du territoire :

- partager les orientations du programme d'actions,
- identifier les porteurs de projets potentiels.

Processus de la concertation

- Culture de la co-production inscrite dans une **volonté de concertation est nouvelle et forte**.
- Volonté d'un processus de concertation identifié dès le début comme une **valeur clé du projet**.
- **Etape de travail était planifiée dans le temps** avec des objectifs clairs et des méthodes de travail identifiées.
- **Innovation dans les méthodes d'animation** participative.
- Communication auprès d'un large public.

ETAPES

1. 2006 : **Conduite d'une démarche prospective** "Quels types d'agriculture pour le développement du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel à l'horizon 2010 ?" afin de mettre en avant une vision partagée avec 5 perspectives d'avenir de l'agriculture et un observatoire de veille pour suivre les évolutions des territoires et des agricultures au regard de thèmes mis sous surveillance.
2. 2006 : **Présentation aux élus du territoire des résultats de la démarche prospective.**
3. 2007 : **Elaboration du PAAR** "Identification des objectifs stratégiques et objectifs opérationnels" / 4 forums grands publics pour partager les orientations du programme.
4. 2008/2010 : Renforcement de l'articulation avec le SCOT du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel.
5. 2009 à ... : **Mise en œuvre de 5 projets inhérents au PAAR** : érosion des côtes, filière chanvre, gestion de l'espace et installation (projet PIDIL).



RESULTATS ET IMPACTS SUR LA GESTION DE L'ESPACE

Objectif(s) réalisé(s) ? Impact sur la question « agriculture et gestion de l'espace ».

Le PAAR et sa déclinaison en 5 actions sont validés par le Pays.

- Mise en avant de 5 perspectives d'avenir pour les types d'agriculture.
- Création des bases d'un observatoire de veille des évolutions du territoire et des agricultures.

Le projet a mis l'enjeu agricole au centre des préoccupations d'un territoire rural.

Les acteurs ont été invités aux travaux du SCOT.

Des projets concrets ont vu le jour en lien avec la gestion de l'espace en 2009 :

- réponse à l'appel à projet PIDIL autour de l'installation
- projet sur l'enjeu de l'érosion avec le SM Côtier Granvillais.



Autres Partenaires

Chambres d'Agriculture de la Manche et du Calvados
Conseil Régional de Basse-Normandie
Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) de la
Manche
Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin
AFIP Normandie (Association normande de Formation et
d'Information des Paysans et des ruraux)
CREAN (Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands)